



Onzième session  
Point 8 de l'ordre du jour

## ORDRE DU JOUR DE LA ONZIEME SESSION ORDINAIRE

Sixième rapport du Bureau

A sa 110ème séance, le 14 février 1957, le Bureau a examiné deux demandes d'inscription de questions nouvelles à l'ordre du jour de la onzième session ordinaire.

A. Accord concernant les relations entre l'Organisation des Nations Unies et la Société financière internationale ; question proposée par le Conseil économique et social (A/3529/Rev.1)

Le Bureau a décidé, sans opposition, de recommander à l'Assemblée générale d'inscrire cette question à son ordre du jour. Il a également décidé de recommander que la question soit examinée en séance plénière sans renvoi à une commission.

B. Les actes agressifs des Etats-Unis d'Amérique, menace à la paix et à la sécurité ; question proposée par l'Union des Républiques socialistes soviétiques (A/3530)

Le Bureau a décidé, par 8 voix contre 6, avec une abstention, de recommander à l'Assemblée générale de ne pas inscrire cette question à son ordre du jour.

-----